 Le 04 Mai 2023 **C**oordination des **A**ssociations de **V**ictimes

de l'**A**miante et des **M**aladies dues au Travail

# **COMPTE RENDU DE LA REUNION**

***De la commission Prévention-Eradication du 04 Mai 2023***

***Participants :***

***La liste est jointe en annexe***

***Excusés :***

FROMONT Martine CAPER THIANT

GARRAUD Eve ASAVA

LINANT Gilbert CERADER 47

CROISSANT Alain ADEVAM.FC

DESPRES Jean-Michel CAPER THIANT

VIGNALS Bernard CERADER 47

**Ordre du jour :**

1. **Ressenti des associations participant à la réunion de Sorgues du 14 Février.**
2. **Propositions de la commission suite aux décisions prises lors de l’AG de la CAVAM.**
3. **Questions diverses.**

Ce CR est une synthèse de la réunion ou les débats ont été riches et constructifs.  
  
**1. Ressenti des associations ayant participé à la réunion du collectif Sud-est à Sorgues, le 14 Février :**  
Toutes les associations présentes à cette rencontre se sont félicitées de l'initiative et veulent persister dans l'objectif de création du Pôle Public d'éradication de l'amiante et de ses solutions alternatives comme le projet Valame qu'elles portent.  
  
**2. Propositions de la commission suite aux décisions prises lors de l'AG de la CAVAM :**  
Comme cela s'est fait dans le Sud-est et se faisait en Aquitaine,il faut que les associations se regroupent en collectif dans leur région.

Cela permettra d'interpeller plus de politiques et d'élus pour les "tarabuster"sur le PPEA et les différents projets que soutiennent les associations.  
  
Les collectifs créés ou à créer :  
  
- Sud  
- Est  
- Sud-Ouest  
- Nord  
- Sud-est  
  
Reste à faire le recensement et voir qui s'en occupe, mais de toute manière nous sommes là pour aider les associations.

**3. Questions diverses :**  
  
Une rencontre avec la commission Amiante de l'assemblée nationale est programmée pour le 4 Juillet.

Marc se propose de rejoindre la délégation.  
  
Concernant les politiques, l'idée d'une visite d'Inertam(usine de Morcenx) en compagnie du bureau et de la commission prévention de la CAVAM, ainsi que les élus de la commission Amiante de l'assemblée nationale est envisagée pour les mettre devant la réalité.

Car le sentiment général de la commission est, malgré les débauches d'énergie des associations, qu'il y a un blocage concernant les différents projets portés par les associations.

Pourquoi et par qui ?

La question sera posée aux élus.

Enfin Jean -Marc enverra la "boîte à outils"(créée par le cabinet d'avocats) à Gilbert et Dominique mais aussi à Augustin pour qu'il la communique aux associations.  
  
La prochaine réunion de la commission aura lieu le 21 Septembre toujours au même endroit.

La réunion se termine sur ces belles paroles l